

Avez-vous la NATure ATTITUDE ?

Petit test d'auto évaluation

Nattitude est une démarche qui vise à rassembler une offre d'hébergements en phase avec l'image de naturalité de l'Auvergne. Son objet est de constituer un groupe d'hébergeurs porteur de cet esprit proche de l'enjeu durable au sein d'un club qui puisse contribuer à échanger, alimenter les réflexions, les expériences ... et de leur proposer une assistance à la mise en marché.

Le test joint, qui doit s'accompagner d'une note présentant Nattitude de manière plus complète, peut vous servir à faire le point sur votre établissement par rapport aux valeurs de Nattitude. S'agissant d'un premier contact, la réponse à chaque question est binaire, soit c'est non et c'est 0 soit c'est oui et vous renseignez le nombre de points figurant dans la colonne voisine (elle traduit le poids donné au critère dans le concept Nattitude). Votre pourcentage de conformité se calcule sur le nombre total de points que vous pouvez acquérir : par exemple, si vous travaillez seul, les deux questions portant sur la formation et la rémunération de votre équipe sont inadaptées, votre note maximal sera donc de 38 points et non 40. Le % se recalculera en fonction.

Le nombre de réponses positives vous permettra de vous situer dans les grandes lignes. Nattitude met l'accent fortement sur la dimension d'engagement et de progrès, il n'y a donc quasiment pas de critères éliminatoires (à l'exception de l'implantation). Ainsi, si vous avez répondu non aux deux premières questions, il semble que Nattitude ne puisse pas correspondre à votre établissement.

Si le projet vous motive, le mieux sera de prendre contact avec votre interlocuteur habituel au CRDT, à la CCI ou au CDT.

Moins de 20 points ; (< 50%)

Les valeurs Nattitude sont actuellement peu présentes dans votre structure. Peut être que cette démarche de valorisation de la naturalité de l'Auvergne ne vous correspond pas ? Si vous aspirez quand même à vous en rapprocher, vous pouvez prendre contact avec votre conseiller tourisme CCI ou votre CDT et étudier plus précisément les axes prioritaires.

Entre 21 et 30 points (entre 50 et 75%)

Votre établissement présente déjà des éléments communs avec les valeurs Nattitude: une partie du chemin est déjà faite, Nattitude peut vous permettre d'aller au bout d'un travail que vous aviez déjà amorcé.

Plus de 31 points (> 75%)

Nattitude paraît être taillé sur mesure pour vous; Si le projet vous séduit, prenez contact avec votre conseiller CCI ou CDT pour lancer la visite d'évaluation

Nattitude repose également sur l'idée que la qualité n'est pas une notion uniforme, une segmentation par type de positionnement clients (famille, écolos, sportifs...) permet donc d'adapter les critères à votre établissement et son positionnement. Par exemple, un positionnement privilégiant la clientèle familiale doit se traduire dans les activités proposées, l'aménagement de la structure, ses espaces, sa décoration, sa restauration, ses équipements de loisirs ... La visite d'évaluation, plus complète permet de faire un point sur ce choix.